Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 8 (1879)

Heft: 7

Rubrik: Chronique de la Suisse allemande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'un œil de convoitise mon lit, meuble peu agréable dans une chambre, mais utile entre tous, surtout pour une nature paresseuse comme la mienne. « C'est là, nous dit de Maistre, que nous oublions pendant la moitié de la vie les chagrins de l'autre moitié. » Encore une courte prière pour remercier Dieu des bienfaits de la journée, lui demander qu'il envoie son ange pour protéger mon repos, et le sommeil, image de la mort, va me couvrir de ses ombres.

CHRONIQUE

de la Suisse allemande

NIDWALD. — La *landsgemeinde* de ce demi-canton a accepté à une grande majorité le projet de révision de la loi scolaire.

LUCERNE. — Une dame de Lucerne a légué 20,000 fr. pour la fondation d'un établissement catholique pour des enfants abandonnés.

ZURICH. — M. Stössel, Regierungsrath, a parlé dernièrement contre la fondation d'une école fédérale. — Les frais de deux séminaires, dit M. Droz, s'élèveraient à 150,000 fr.

SOLEURE. — Pourquoi avez-vous choisi la vocation d'instituteur? Cette question fut posée un jour d'examen à l'école normale de Soleure. — Je veux être instituteur, dit l'un, parce que je n'ai pas de goût pour travailler à la campagne, et que mes parents ne possèdent pas les moyens de me faire faire d'autres études. — Déjà dans ma jeunesse, écrit un autre, des régents m'ont parlé de la vie agréable et amusante d'un instituteur. Mais il n'y a rien qui m'ait encouragé autant à choisir cette vocation que le fort traitement que l'on gagne presque sans peine. — Je veux me faire instituteur, dit encore un troisième, parce que je suis d'une complexion faible et délicate et que je n'ai pas les qualités nécessaires pour devenir artisan ou agriculteur. — L'enseignement est la garantie d'une longue vie, car on n'y est jamais exposé à aucune fatigue, dit un quatrième, en terminant sa composition.

Quiconque n'embrasse pas cette vocation pour des motifs plus élevés et plus nobles que celui de gagner sa vie, ferait mieux de s'éloigner, car il se repentira d'être entré dans une carrière à laquelle il n'était pas appelé de Dieu.

ARGOVIE. — M. Lee exerce les fonctions d'instituteur à Mellingen depuis 62 ans. C'est là certes un fait qui se présente rarement.

NEUCHATEL. — A la suite des derniers examens, 29 aspirants et 58 aspirantes ont obtenu leur brevet de capacité.

NUREMBERG. — Deux élèves du collège à Nuremberg se sont tués; l'un parce qu'il avait été blessé dans son ambition, l'autre en raison de son émancipation déshonorable.

BERLIN. — Le 15 mai, un garçon de 12 ans fut trouvé pendu dans la demeure de ses parents. Ce jeune suicidé devait rentrer le 12 mai à l'école qu'il ne fréquentait plus depuis Pâques.
Jadis un malheur pareil est arrivé à *Heidelberg*.

A DORTMUND, à quinze jours d'intervalle, deux garçons d'école se sont pendus.
D'où vient ce phénomène inconnu du temps de nos ancêtres? Cette épidémie de suicides d'enfants n'est-elle pas le fruit de l'éducation moderne, c'est-à-dire de l'éducation *sans* Dieu?

AVIS

Les abonnés valaisans au *Bulletin pédagogique* sont priés, dans l'éventualité de la perte de numéros de ce journal, de s'adresser pour les réclamer au secrétariat du département de l'Instruction publique à Sion. Il va de soi qu'il ne s'agit que de numéros qui auraient été égarés aux postes, l'expédition ayant régulièrement lieu au commencement de chaque mois.
Quelques exemplaires du *Cours d'Etudes des écoles primaires*, par Rapet, restent au secrétariat du même département et sont envoyés, contre le rembours du prix de 3 fr. 70 l'exemplaire, à Messieurs les instituteurs fribourgeois ou valaisans qui en feraient la demande.

Sous peu de jours les sociétaires recevront les rapports qui seront discutés à l'assemblée de Courtion et les cartes de légitimation pour les chemins de fer. **B.-D.**